

# Indications pour l'élaboration du rapport de stage

## 1 Dossier de formation

Les stagiaires doivent constituer un dossier de formation répondant à certains critères au cours de leur stage, décrivant en détail la réalisation des tâches et des événements, les procédures de travail mises en œuvre, ainsi que l'expérience acquise (cf. Chapitres 1.1 – 1.4).

Il s'agit pour les stagiaires de consigner leurs connaissances, observations, constatations et expériences. L'expression de considérations personnelles est fortement recommandée et les photos bienvenues.

Les stagiaires sont libres de choisir la forme de leur rapport. Les documents suivants peuvent servir de base de travail :

- Rapport des heures de travail
- Documents sur les dossiers de formation du CODOC: <http://www.codoc.ch>

Le dossier de formation doit contenir les éléments suivants :

- une description de toutes les institutions dans lesquelles toute ou partie du stage a été effectuée, ainsi que leurs tâches et prestations.
- un journal de travail qui rend compte de manière détaillée de toutes les tâches importantes effectuées lors du stage, des connaissances professionnelles acquises, ainsi que des observations et des expériences faites.
- la description détaillée d'au moins trois tâches accomplies. Il est particulièrement recommandé de présenter le calcul prévisionnel et définitif d'une tâche ou d'un projet.

Les sections suivantes décrivent plus précisément ces éléments dans le contexte spécifique des différents lieux de stage :

- A) Stage dans une entreprise forestière ou chez un entrepreneur forestier
- B) Stage dans un service forestier cantonal
- C) Stage dans une organisation du domaine de la nature ou de l'environnement

Dans le cas d'une combinaison de différents lieux de stage ou d'un stage couplé avec le service civil, le contenu du dossier de formation est axé sur les objectifs de chaque lieu de stage (cf. sections A-C) et doit être discuté avec le ou la responsable de stage de la HAFL.

## 1.1 Description du ou des organisations formatrices

Les stagiaires doivent décrire de manière détaillée la ou les institutions où le stage est effectué. La description comprend les points suivants :

### A) Stage dans une entreprise forestière ou chez un entrepreneur forestier

- Surface forestière, conditions de propriété (proportions des forêts publiques et privées, répartition des essences, matériel sur pied, accroissement, possibilité de coupe, volume de bois exploité, etc.)
- Infrastructure de l'entreprise
- Organisation, personnel (organigramme)
- Produits et prestations de services

### B) Stage dans un service forestier cantonal

- Surface forestière, conditions de propriété (proportions des forêts publiques et privées, répartition des essences, matériel sur pied, accroissement, volume de bois exploité, etc.)
- Organisation, personnel (organigramme)
- Produits et prestations de services

### C) Stage dans une organisation du domaine de la nature ou de l'environnement

- Organisation, personnel (organigramme)
- Produits et prestations de services

## 1.2 Journal de travail

Les stagiaires tiennent un journal de travail pendant toute la durée du stage. Les tâches effectuées lors du stage, ainsi que les expériences et connaissances acquises y sont consignées de manière adéquate. Il est recommandé d'élaborer cette documentation par semaine. De manière générale, elle doit être succincte et procurer une vue d'ensemble des tâches effectuées (décrire par exemple les activités réalisées sous forme de mots-clés).

## 1.3 Description des tâches réalisées

Les stagiaires doivent décrire dans le détail au moins trois tâches réalisées et les illustrer (photos, images, dessins, etc.). Il est conseillé de décrire des tâches représentatives des activités du lieu de stage. Si le stage est effectué dans une organisation du domaine de la nature ou de l'environnement, priorité devrait être donnée aux projets ayant trait à l'écosystème forestier. Les observations, expériences et connaissances qui s'y rattachent doivent être décrites plus en détail. Il est conseillé d'adopter la structure suivante pour rédiger le rapport :

- Contexte et problématique
- Objectif(s)
- Approche et méthode (par ex. méthodes de travail, etc.)
- Description de la mise en œuvre et des résultats
- Bilan et conclusions

Exemples de tâches effectuées selon le lieu de stage :

### A) Stage dans une entreprise forestière ou chez un entrepreneur forestier

- Récolte de bois partiellement ou entièrement mécanisée,
- Soins culturaux,
- Entretien des routes,
- Génie forestier (caissons en bois par ex.),
- Abattages spéciaux,
- Production de plaquettes ou de bûches, etc.

## B) Stage dans un service forestier cantonal

- Projet de protection de la nature en forêt,
- Martelage et conseil au propriétaire de forêts,
- Octroi de contributions (par ex. soins aux forêts de protection, soins aux lisières, construction de route forestière, etc.),
- Litige forestier (par ex. examen d'une demande de permis de construire à proximité immédiate de la forêt),
- Contrôle de la durabilité,
- Inventaire forestier, etc.

## C) Stage dans une organisation du domaine de la nature ou de l'environnement

- Valorisation d'habitats naturels (par ex. pâturages boisés, tourbières, etc.),
- Construction et entretien d'ouvrages de protection contre les dangers naturels (par ex. paravalanches),
- Mesures de protection de la nature et de l'environnement,
- Études d'impact sur l'environnement,
- Éducation à l'environnement et à la forêt,
- Aménagement et évolution du territoire, etc.

Calcul prévisionnel et définitif d'une tâche :

Il est **fortement recommandé** que l'une des activités décrites comprennent un calcul préalable et ultérieur d'une tâche effectuée, supervisée ou mandatée par le lieu de stage (par ex. coupe de bois, aménagement d'ouvrage, remise en état d'une route forestière, mesures en réserve forestière, soins aux biotopes, revitalisation, projet de protection de la nature, etc.). Les points suivants devraient être décrits plus en détail :

- Contexte et problématique
- Objectif(s) et procédé(s) (méthode)
- Calcul prévisionnel (coûts, recettes et résultat)
- Description de la mise en œuvre
- Calcul définitif (coûts, recettes et résultat)
- Bilan et conclusions

## 2 Attestation de stage

L'attestation de stage doit être signée par le maître ou la maîtresse de stage.

## 3 Attestation de participation aux cours

Toute attestation de participation aux cours suivants doit, s'il y a lieu, être jointe au rapport :

- Cours A (récolte du bois)
- Cours D (sylviculture, écologie)
- Cours F (premiers secours)

Le dossier de formation (y compris les rapports de stage 1.1 - 1.4), l'attestation de stage et les attestations de participation aux cours doivent être remis **au responsable ou à la responsable de stage de la HAFL** à la fin du stage ou au plus tard avant le début des études. Sur demande du ou de la responsable du stage, la direction de la HAFL délivre ensuite aux stagiaires une attestation confirmant la réalisation du stage préliminaire.

Zollikofen, le 10 février 2020

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)